

**DECISION N° 20230426_P_060
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »****Département de la
Haute-Loire****Arrondissement
D'YSSINGEAUX****Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE****VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,**VU** la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,**Commission : Aménagement du territoire, Environnement, Habitat et Tourisme :****Objet : Signature d'un contrat avec Alpes Contrôles pour la réalisation d'un contrôle technique de construction concernant la création d'une salle dédiée à la pratique de l'escalade sur la commune d'Aurec-sur-Loire****Le Président,****N° 20230426_P_060****Décide**

De signer un contrat avec :

OBJET**ALPES CONTROLES
3 BIS IMPASSE DES PRAIRIES
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY**

Pour la réalisation des missions de contrôle technique concernant la création d'une salle dédiée à la pratique de l'escalade sur la Commune d'Aurec-sur-Loire.

Montant total offre de base : 3 870.00 € HT

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVESURSEMENE, Le 26 Avril 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

